



Bien Vivre

BULLETIN D'INFORMATIONS N°21 / JANVIER 2025

Infos pratiques

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 12h et 14h à 17h

☎ Tél. **05 61 88 20 38**

✉ Mail contact@mairieboulogne.fr

🌐 Site ville-boulogne-sur-gesse.fr

LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

☑ Les déchets verts : tous les mardis

☑ Les encombrants : tous les derniers

jeudis du mois avec inscription au plus tard la veille au **05 61 88 20 38**

LA POSTE

☑ Lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, dépôts avant 14h30

☑ Jeudi & samedi de 9h à 12h, dépôts avant 12h

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

☑ Sans rdv mardi et mercredi 11h
autre jour prendre rdv
au **05 62 00 98 10**

TRÉSOR PUBLIC

☑ Lundi à jeudi de 9h à 12h15

☑ Vendredi de 9h à 12h

GENDARMERIE

☑ Lundi et mercredi de 8h à 12h
et de 14h à 18h

Place des bergeronnettes

☎ Tél. **05 61 88 20 17**

CAMPING VILLAGE DE VACANCES

Avenue du lac

☎ Tél. **05 61 88 20 54**

✉ villagevacancesboulogne@orange.fr



Chères Boulonnaises, Chers Boulonnais,

Les travaux de la première tranche d'urbanisation boulevard Bergougnan et du Midi se sont terminés en cette fin d'année. Les premiers retours sont positifs et viennent atténuer la gêne occasionnée.

La deuxième tranche de travaux Boulevard du Midi jusqu'au rond-point du collège devrait débuter courant du premier trimestre 2025. Ce démarrage sera conditionné par l'obtention des subventions sollicitées auprès de nos financeurs afin de respecter notre plan de financement.

La concertation et la participation des Boulonnais seront poursuivies d'une réunion qui informera la population sur les travaux de la deuxième tranche et sur le rendu des ateliers autour des aménagements des places de la promenade, de la Mairie et de la Poste.

Les diverses animations 2024 ont été encore très nombreuses et importantes avec les manifestations culturelles et sportives et la fête locale. Cela participe grandement à la vie de notre commune et du bassin de vie.

En cette fin d'année s'est déroulée la distribution des cadeaux de Noël à l'attention de nos aînés par le Centre Communal d'Action Sociale. Je remercie les bénévoles et les élus pour leur initiative.

Du 16 Janvier au 15 Février 2025 sera organisé le recensement de la population sur notre commune.

Ce moment est très important pour les communes car il permet de mesurer les fluctuations de la population et contribue également au calcul du niveau d'octroi des dotations de l'état. Il sera réalisé par quatre agents recenseurs dévoués. Je vous remercie par avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Le Maire, Alain BOUBÉE



Cérémonie des vœux

Alain Boubée Maire et son Conseil Municipal, ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la Maison des Associations le vendredi 24 janvier à 19H. Nous clôturerons ce moment de convivialité par un vin d'honneur.



Travaux Bd du Midi et Bergougnan

Et de une, la 1^{ère} tranche des travaux du Bd Bergougnan et du Midi a pris fin cet automne comme prévu, avec progressivement la mise en place du mobilier urbain et de la végétalisation.



Les cache conteneurs un mobilier qui permet de dissimuler les conteneurs à déchets pour mieux les intégrer dans votre environnement.



Les passages piétons aux multi bandes qui donnent une impression de volume et de part et d'autre le revêtement dédié aux personnes mal voyantes.

Le marquage au sol peut n'être accompagné d'aucune autre indication, il n'est pas obligatoire de signaler la limitation de vitesse à l'aide de panneaux.

La végétalisation est mise en place en période où il n'y a pas de circulation de sève et d'absence de feuillage.

Améliorer le cadre de vie et son attractivité, développer la trame végétale, apaiser et sécuriser les modes de déplacement dans le quartier. Les usages et attentes des habitants et usagers ont été respectés."



Incendie place de la mairie

La municipalité fait son possible pour que l'avancée des travaux se fasse le plus rapidement possible et malgré cela, nous le voyons tous depuis octobre 2021 date à laquelle un violent incendie impactait 3 bâtiments place de la mairie, la situation semble bloquée, la reconstruction n'avance pas, et ce malgré une forte demande de la population et des commerçants pour un retour à la normale.

Pour rappel le premier travail de la mairie a été de sécuriser les lieux et de permettre que la circulation même gênée puisse continuer sur cet axe principal. Autre priorité pour la municipalité, conserver les services de la Banque Populaire (elle aussi victime du sinistre) avec dans un premier temps la mise à disposition du local d'exposition et ensuite l'autorisation de mise en place des modulaires place de la mairie avec une date butoir fixée à la fin du mois de mai prochain.

Rapidement monsieur le maire et son équipe organisent plusieurs réunions avec les experts, les assurances, les architectes et les propriétaires dans un rôle de facilitateur, trouver des solutions, et gagner du temps tel est l'objectif.

Mise en sécurité, consolidation des bâtiments, investigations, études des travaux et pourtant rien n'avance la situation est bloquée. Nous comprenons tous le drame qui a touché ces commerçants, mais aussi depuis trois années impacté tout le cœur de bourg et d'une manière générale l'intérêt de notre commune pour la circulation, l'économie et le tourisme.

Les défibrillateurs sur la commune

Un nouveau Défibrillateur Automatique Extérieur DAE vient d'être installé à proximité de l'entrée de la salle des associations avenue Charles Suran. Il vient en complément de ceux déjà en place.

Pour rappel (1 à l'extérieur de la maison de Santé, 1 à l'extérieur de la salle polyvalente, et 1 à la piscine de juin à mi-septembre qui est déplacé au stade Suran le reste de l'année).

Très simple d'utilisation, cet appareil peut SAUVER des vies, il suffit de suivre les instructions orales. On dénombre chaque année de très nombreux décès par arrêt cardiaque et nul besoin d'être pompier, médecin ou secouriste pour utiliser un défibrillateur. En revanche, il faut vérifier si les deux symptômes de l'arrêt cardiaque sont présents, à savoir une personne inconsciente et qui ne respire plus.



Inscription sur la liste électorale et déménagement - Attention à la radiation.

Pour **Voter**, je **m'inscris**



Contrairement à une idée reçue, il n'y a pas de mise à jour automatique des listes électorales. Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune et que votre adresse sur la liste électorale n'est pas à jour, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse en fournissant un nouveau justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Il est important de signaler ces changements afin d'éviter les radiations, car le code électoral oblige le maire ou la commission de contrôle à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale.

Par conséquent, si vous avez déménagé, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse pour ne pas risquer d'être radié des listes.

Si vous avez quitté la commune, il vous appartient de vous inscrire au service des élections de votre nouvelle commune. Vous serez radié automatiquement via l'INSEE.

Vous pouvez faire l'ensemble de ces démarches en lien en vous munissant du **cerfa 12669** de pièces justificatives d'identité et de domicile sur le site service-public.fr.

Saison au Camping et Village de Vacances

Les responsables du Camping Village Vacances du Lac, dressent un bilan plutôt positif de la saison estivale, mais aussi de l'ensemble de l'activité pour cette année 2024.



Malgré la météo incertaine de ce début d'été, le taux d'occupation du Camping et du Village de vacances, s'est avéré supérieur à 2023. Le nombre d'entrées au centre nautique est quant à lui stable. Si le bilan n'est pas définitif, le chiffre d'affaire est en hausse par rapport à l'année dernière.



Concernant les habitudes des clients, il apparaît une légère baisse des réservations de dernière minute, tandis que les réservations anticipées restent stables.

L'ambition de la station touristique Boulonnaise est de permettre à notre commune de profiter des retombées économiques de la fréquentation estivale mais également de celle étalée dans le temps.



Le recensement de la population de notre commune du 16 Janvier au 15 Février 2025

La campagne de recensement se déroule sur toute la commune. Un agent recenseur se présente à votre domicile muni de sa carte officielle signée par Monsieur le Maire. L'agent vous remet les formulaires à remplir et à lui remettre (lors d'un prochain rendez-vous) ou une notice avec vos identifiants de connexion pour vous recenser vous-même directement sur internet.

Les agents recenseurs: de gauche à droite
M. FERRERE Francis, M. NAVARRE Philippe, Mme CABARDOS Fabienne, M. DOURDOIGNE Thierry.



Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages à proximité des conteneurs sont devenus un véritable fléau pour notre commune mais bien d'autres aussi. Ces actes incivils ont des conséquences néfastes sur l'environnement et la qualité de vie des habitants, des riverains et représentent un coût important pour la collectivité. En outre ces dépôts sauvages attirent les rats, les mouches et autres nuisibles.

Un nombre insuffisant de conteneurs peut inciter les habitants poser les déchets à côté ce qui est totalement interdit, attendre la collecte suivante ou amener ses déchets en déchetterie est le comportement à adopter.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population: âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Utile pour vous, utile pour les communes et les politiques publiques

Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la [Commission nationale de l'informatique et des libertés](#) (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au [Règlement général sur la protection des données](#) (RGPD) et à la [loi "Informatique et Libertés"](#).



Les fêtes du 15 août

A Boulogne les festivités du 15 août sont passées au rang de tradition incontournable pour petits et grands et l'édition 2024 n'a pas dérogé à la règle.

Les temps forts de l'été à Boulogne, ce sont les Fêtes, 5 journées pour rire et s'amuser, idéalement placées pour nous donner l'énergie de repartir à la rentrée de septembre.



Une fête de village, c'est de l'organisation, plusieurs ingrédients se cumulent pour obtenir la bonne recette. La programmation des orchestres, les nombreux métiers forains, les jeux pour enfants, les animations et les repas proposés par les associations ont été à la hauteur des attentes, avec une mention spéciale pour le spectacle pyrotechnique.



Défi réussi pour le comité des fêtes, une fois encore, la mobilisation conjointe du comité et des équipes de la commune, couplée à celle de bénévoles des associations, a largement contribué au succès de l'événement.



La journée des associations.

Début septembre s'est tenue la journée des associations. Mis en place depuis quelques années par la mairie, cet évènement annuel joue un rôle important pour l'attractivité de la commune, mais aussi pour la promotion du bénévolat et de l'engagement citoyen.

Ce fut cette année encore une excellente opportunité pour découvrir les différentes associations du territoire et leur domaine d'activité, sportives, culturelles et associations de solidarité. Des démonstrations et des initiations ont rythmé cette journée qui s'est tenue cette année en extérieur sur l'avenue Charles Suran. Une initiative destinée à associer cette manifestation à la journée portes ouvertes organisée par les sapeurs-pompiers du centre de secours de Boulogne.



Octobre Rose

La commune de Boulogne, l'Association Commerciale Boulonnaise, les commerces partenaires se sont mobilisés à l'occasion d'Octobre Rose (la campagne nationale annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein). En plus d'éclairer et de décorer l'hôtel de ville en rose, la municipalité a proposé une vente d'objets divers (bracelets, nœuds et autres) au profit de la lutte contre le cancer.



Une urne avec les différents objets destinés à la vente a été mise en place dans les commerces qui ont répondu favorablement à cette initiative. Ce sont ainsi 750€ qui ont été reversés à la Ligue contre le cancer. La municipalité remercie l'ensemble des commerces qui se sont associés à cette initiative.

Les 20 ans de la banda 'Los Novillos'

Début octobre, l'association musicale 'Los Novillos' a fêté ses 20 ans lors d'une soirée festive et gourmande ouverte à tous.

La partie restauration était tenue par différents food trucks afin de permettre aux participants de cette soirée de manger sur place et profiter pleinement de l'ambiance musicale.



Colis de Noël et calendrier du CCAS.

Bénévoles du Centre communal d'action sociale (CCAS) et élus se sont mobilisés pour la préparation des colis de Noël destinés aux 80 ans et plus de la commune. Ce sont plus de 160 colis qui ont été mis en sacs et ont été distribués les jours suivants.



Le centre communal d'action sociale organise chaque année ce rendez-vous régulier à destination des seniors de la ville, véritables moments d'échange qui sont très appréciés et attendus. Une trentaine de ces colis ont été distribués à l'Ehpad où résident des habitants de la commune.

A noter cette année la belle initiative des enfants de l'école élémentaire, les petits chefs cuistots ont participé à la réalisation d'un calendrier qui est remis dans chaque colis.

Le Marché de Noël des commerçants

Le marché de Noël des commerçants est institué depuis trois années à la fin du mois de novembre. Cette manifestation est l'une des plus importantes organisée par l'association. Elle fédère des commerçants, des artisans et des créateurs locaux, objets d'artisanat, épicerie fine, sapins, décorations florales ou de Noël, livres et BD, thé, café, miel, bijoux ou encore accessoires divers une offre variée pour se faire plaisir et pour faire plaisir.



La journée a été ponctuée d'animations avec entre autres, un atelier maquillage, des jeux pour enfants, des photos avec le père Noël et la promenade en calèche.

Pour reprendre des forces, l'association proposait également de se restaurer ou de savourer une boisson sur place.

Marché de Noël à l'EHPAD

Le marché de Noël de l'Ehpad Elvire Gay a eu lieu le dimanche 8 décembre de 14 h à 17 h.

Depuis plusieurs semaines, animatrices et bénévoles se sont activés pour préparer cet événement avec les résidents. Aiguilles, crochets, fil à broder, coton perlé, laine, carton, bois, perles, pinceaux, stylos, couleurs, scie, marteau... tout a été utilisé, pour créer des décorations de Noël.

Cet événement très attendu par les résidents et leurs familles a été pour certains l'occasion d'évoquer des souvenirs heureux à l'approche des fêtes de Noël.

Ce marché de Noël qui contribue amplement au bien être des résidents en stimulant leurs facultés cognitives et sociales est aussi un très beau moment de partage avec nos aînés.



De la joie en musique à l'EHPAD

Les élèves de l'école élémentaire ont illuminé le lundi après-midi des résidents de l'EHPAD Elvire Gay juste avant les vacances de Noël. Sous la direction de leur professeure de musique ils ont offert un concert rempli d'entrain, véritable moment de partage et d'émotion.

Chansons et danses ont résonné dans le hall, apportant un rayon de soleil à nos aînés. Une belle initiative portée par l'ensemble de l'équipe pédagogique qui témoigne de la solidarité entre les générations.



Le Téléthon 2024

Comme chaque année le Téléthon rassemble de nombreuses associations autour d'un objectif commun, vaincre les maladies génétiques rares. Quelques associations Boulonnaises n'ont pas ménagé leur énergie pour se retrouver au cœur de cet élan de solidarité.

Véritables chevilles ouvrières du Téléthon au niveau local elles ont organisé divers événements destinés à la collecte des dons, (marches, courses, concert, ventes, concours etc.)

Les fonds récoltés permettent de financer des projets de recherche innovants.

AG du Comité des Fêtes ouvert à tous (tes)



Le Comité des Fêtes de Boulogne organise son Assemblée Générale le **26** janvier à 10h salle de la Txagare. Ce rendez-vous annuel ouvert à tous (tes) est l'occasion de faire le point sur les activités de l'année écoulée, de valider les comptes et d'élaborer les projets à venir.

Une année 2024 riche de 3 événements majeurs parfaitement organisés et qui ont connu un grand succès, la St Patrick au mois de mars, la fête de la musique en juin et les traditionnelles fêtes du 15 aout

L'assemblée générale est un moment privilégié pour échanger, partager des idées et s'impliquer dans la vie associative. Participer est essentiel pour faire vivre le comité des fêtes et ainsi contribuer à l'animation de notre commune.



Century21 Pyrénées Immo une nouvelle enseigne sur la commune.

Anciennement occupé par madame Jouve et sa boutique de



prêt à porter, le local commercial du 4 de la rue Désirat ne sera pas resté vacant longtemps.

Après quelques travaux d'aménagement c'est désormais l'agence immobilière Century21 Pyrénées Immo qui vous accueille et vous accompagne à Boulogne sur Gesse et dans les villages voisins.

Spécialiste en transaction, location, gestion immobilière et syndicat de copropriété, ils sauront vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

**Contact: 4 Rue Désirat 31350 Boulogne sur Gesse
- 05 81 10 68 10- Mail: boulogne.pyrenees@century21.fr**

Coup D'Coeur un magasin de prêt-à-porter féminin a ouvert ses portes.

Un nouveau commerce a ouvert à Boulogne. Son activité n'est pas pour déplaire aux dames puisqu'il s'agit d'un magasin de prêt-à-porter féminin. "**Coup D'Coeur**" a ouvert ses portes au numéro 16 de la Place de la Promenade. Ce magasin est aussi une affaire de femme puisque Justine Calandre Praud est à l'origine de sa création.

Dans ce commerce à l'accueil enthousiaste, Justine vous propose une belle variété de produits, vêtements, accessoires, et articles de maroquinerie. La vente en ligne permet de retrouver la boutique 'Coup D'Coeur' en live direct sur la page Facebook plusieurs fois par semaine.

Ouvrir un point de vente accessible au plus grand nombre tel est l'objectif de Justine.

Contact: 05 31 61 92 37.

**Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h, le mercredi
de 9h à 18h.**

Nouveau propriétaire au Jardin Fleuri

Après cinq années aux commandes du Jardin Fleuri place de la mairie, madame Anaïs Colapinto a souhaité concrétiser un nouveau projet de vie et passer les rênes de son établissement à Chloé Aurignac.

Issue d'un milieu professionnel différent, Chloé a effectué une formation qui lui permet de maîtriser la botanique, la composition florale et la vente. La transition s'est faite sans fermeture et en accord avec la nouvelle propriétaire, Adeline va rester comme collaboratrice ce qui est une bonne nouvelle pour l'emploi local.

Le Jardin Fleuri cette enseigne bien connue dans le paysage local est dotée d'une belle surface de vente avec un choix de plantes, de fleurs séchées, des fleurs coupées pour tous les événements heureux ou malheureux, de nombreux objets de décoration et cadeaux.

Le dynamisme de nos villages passe par la préservation du commerce de proximité.



Ouverture de ' La Bulle ' un café culturel associatif

L'objectif de l'association « La Bulle » construire avec les habitants et renforcer le lien social. Une bulle de détente portée par la présidente madame Nadia HARHOUS et les membres de son association. Situé au 18 du boulevard du Midi, ce lieu d'accueil permanent et collectif s'ouvre à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'appartenance ethnique ou religieuse.



Un espace ouvert à toutes les initiatives individuelles ou associatives, également aux activités les plus diverses, ateliers pour les enfants, animations culturelles ou musicales etc. Un tiers lieu chaleureux pour fédérer et créer du lien social avec la population et les associations locales.

Si chacun peut s'y arrêter pour consommer un café, un chocolat ou une pâtisserie, la démarche est bien plus ambitieuse en pénétrant dans un espace de vie social et culturel.

Ouverture d'un magasin de prêt à porter « ORCHYS »



De la fermeture à la réouverture, Christine et Jean François Jouve nous surprennent avec ce nouveau projet. Contraints de fermer leur ancien commerce rue Désirat pour cause de vente de l'immeuble, Christine et Jean François Jouve se sont

alors installée toujours dans le prêt à porter au centre-ville de Lannemezan.

Il n'a fallu que quelques mois à Christine et Jean François pour se lancer dans cette nouvelle aventure, motivés par l'absence de ce type de commerce à Boulogne.

Tous deux sont maintenant aux commandes d'une boutique spacieuse et bien agencée installée dans la zone de Soubeille (face à la Brasserie La Binette). Vous y trouverez des vêtements pour femme et homme, ainsi que des accessoires (ceintures, sacs à main, porte-monnaie, bijoux, etc.).

Si notre commune se veut attrayante cela passe par le dynamisme du commerce de proximité et l'implication des commerçants dans la vie locale.

**ORCHYS : 1 Impasse Soubeille (Face à la Binette) 31350
Boulogne sur Gesse.
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.**

Expertibus



Expertibus et ses commissaires-priseurs vous donnent rendez-vous régulièrement sur notre commune place du foirail et dans des villes et villages de la Haute-Garonne sélectionnés pour expertiser et vendre vos objets d'art. Bijoux en or, pièces en or, diamants, montres, art chinois, art vietnamien, art japonais, tableaux anciens et modernes, sculptures, livres, design, verreries, céramiques, vins, champagnes, rhums anciens, vêtements griffés et maroquinerie ...

Apportez vos objets à l'Expertibus et repartez avec une expertise et une estimation gratuite ou choisissez de les confier à la vente.

Retrouvez toutes les dates de passage sur : <https://www.marclabarbe.com/expertibus/>

INFOS GÉNÉRALES

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Le local de l'Association Communale de Chasse Agrée

C'est sous le signe de la convivialité que s'est déroulée l'inauguration du nouveau local occupé par l'ACCA et situé à proximité des ateliers des services techniques de la ville. L'événement a eu lieu en présence de monsieur le maire, de ses adjoints. Dans son mot d'accueil, Mikael le président de la section, a confié sa joie de pouvoir pratiquer leurs activités cynégétiques et environnementales dans des locaux parfaitement adaptés. Il a chaleureusement remercié la Municipalité d'avoir contribué gracieusement en trouvant une solution pérenne pour leur installation sur la commune.

La gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats est d'intérêt général. La pratique de la chasse, participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines.



Une nouvelle association: Le Karaté - Krav-maga

Le Krav-maga, dérivé du karaté, est une technique de combat rapproché, dont le but est la survie. Elle est accessible à tous, quel que soit l'âge du pratiquant. Elle est constituée de deux axes, le self-défense, qui permet de parer les attaques et venir à bout du ou des assaillants ; et le combat corps-à-corps, qui développe la dimension mentale, la gestion du stress, etc. A noter, le club a une spécialité, le self-défense féminin.

Le club dispense ses cours dans le dojo du camping au village de vacances.

Karaté: mardi de 17h30 à 18h30 pour les moins de 13 ans ; le mardi de 18h30 à 20h pour les ados et les adultes.

Krav-Maga et auto-défense : mardi de 20h à 21h 30.

**Contact: MENE-SAFFRANE Gérard - 07.44.90.63.44
gerard.mene33@gmail.com**



Les Restos du Coeur

Après la période de formation, de répartition des tâches, d'agencement du local créé et mis à disposition gracieusement par la mairie, le groupe de bénévoles boulonnais a ouvert les portes du centre de distribution alimentaire début septembre. Ce sont ainsi de nombreuses familles qui sont accueillies chaque semaine, des bénéficiaires venus de l'ensemble de notre bassin de vie.

L'association a tenu à inaugurer ce nouveau centre avant les fêtes de fin d'année. Lors de cet événement monsieur le maire a rappelé l'engagement des restos du coeur dans la lutte contre la précarité alimentaire et l'importance de la solidarité et du soutien de la commune.

Composés d'une association nationale et de 112 associations départementales, ils accueillent chaque année plus d'1.3 million de personnes, fournissent une aide alimentaire et accompagnent les personnes qui le souhaitent grâce à de nombreuses actions d'aide à la personne et à l'insertion tout au long de l'année dans plus de 2300 centres Restos grâce au soutien de 73000 bénévoles.

Les bénéficiaires sont accueillis tous les mardis de 9h-12h et 13h-17h - 1bis Avenue du Comminges 31350 Boulogne sur Gesse



Étude sur les besoins des aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie

En France, 11 millions de personnes (1 Français sur 6) soutiennent au quotidien un proche pour des raisons liées à l'âge, à un handicap, ou à une maladie chronique ou invalidante.

Afin d'accompagner la définition et le déploiement d'une politique d'aide structurée en faveur des aidants, le Département de la Haute-Garonne, soutenu financièrement par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Haute-Garonne (CFPPA 31) a décidé de réaliser un diagnostic de l'offre et des besoins en faveur des aidants de personnes âgées.

Dans ce cadre, un questionnaire à l'attention des aidants a été mis en ligne, pour contribuer à l'identification de leurs besoins et de leurs attentes.



Participer à l'enquête sur : https://s2.sphinxonline.net/SurveyServer/s/Dmav_Etudes-Conseils/Lesbesoinsdesaidants_CD-31IQ3/questionnaire.htm

Info accès aux déchetteries intercommunales.

Un pass d'accès nominatif, par foyer ou structure, sera requis pour tout dépôt en déchetterie. Une courte période de tolérance est accordée pour faciliter la transition.

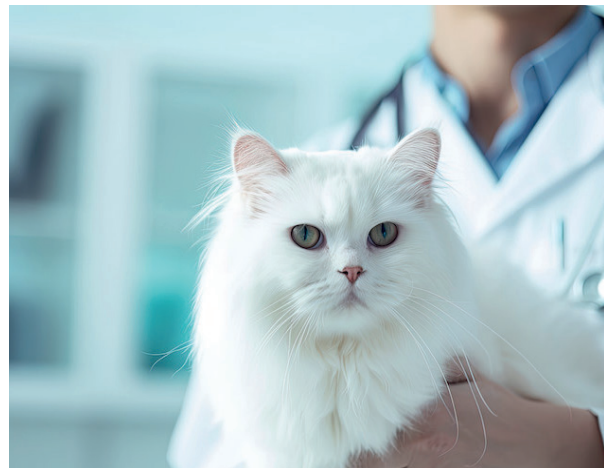
Pour ce faire, les usagers (particuliers et producteurs non ménagers) doivent effectuer une demande en ligne ou lors de permanences.

<https://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655>



La stérilisation des chats un acte de protection

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien être animal. Le chat est un animal domestique: il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.



En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions.

Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption.



Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux. Quels sont les avantages de la stérilisation ? La stérilisation permet d'éviter pour le propriétaire l'effet « portée surprise »

Participation citoyenne

La municipalité et la communauté de brigades de Boulogne, projettent la mise en place du dispositif de participation citoyenne instauré depuis 2011, et qui s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Quels sont les objectifs ? Le dispositif de participation citoyenne vise à développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance, favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population, améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.



Devenir citoyen référent (Un référent par quartier ou zone d'habitations est souhaitable)

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à Informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune.

A savoir. La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

Dispositif saisonnier 'Vagues de froid'

Une veille saisonnière est activée annuellement du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante, en période de vague de froid, il convient de porter une attention particulière aux populations vulnérables.

Dans le cadre du dispositif mis en place, un registre communal de recensement des personnes âgées et/ou handicapées qui en font la demande est ouvert à la mairie. Ce registre doit permettre de guider l'action des services opérationnels sanitaires et sociaux en cas de nécessité.

Ainsi, les personnes qui souhaitent être contactées en cas de vague de froid (avis de vigilance de niveau orange ou rouge émis par Météo France), doivent s'inscrire, soit par téléphone au **05 61 88 20 38**, soit en se déplaçant, soit en demandant à une tierce personne d'effectuer la démarche à leur place.

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

En période de grand froid

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

Je suis prudent et je pense aux autres.

- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.

- Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations : www.meteo.fr ou 32 50 61 34 (7j/7) • www.leson-fute.equipement.gouv.fr • social-sante.gouv.fr • www.santepubliquefrance.fr

Santé publique France